

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Les Familles

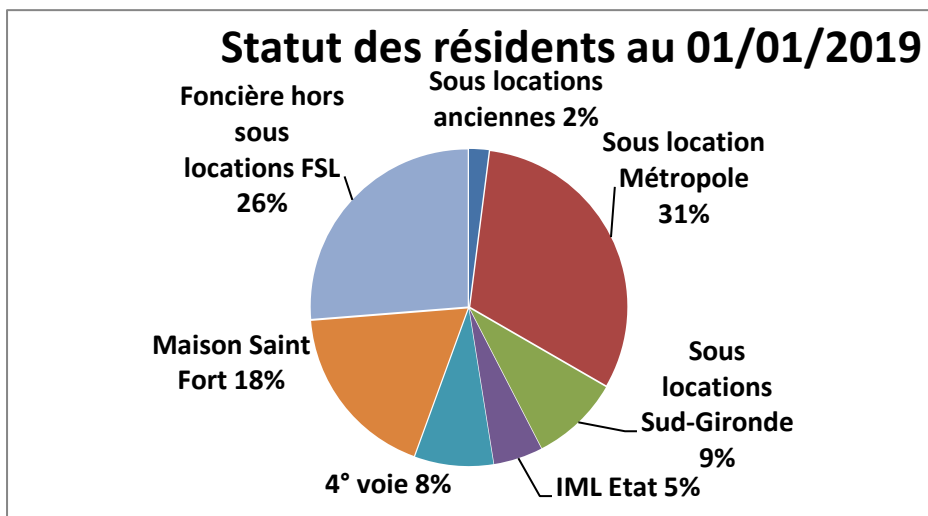
Les logements

L'accompagnement

La vie associative

Les familles

Un nombre de familles logées qui repart - modérément - à la hausse grâce aux propriétaires solidaires



Comme les années précédentes, Habitat et Humanisme Gironde mène son action d'insertion par le logement selon quatre modalités :

1. Location directe aux familles de logements appartenant à la Foncière H&H
2. Intermédiation locative financée par le Fonds de Solidarité Logement ou l'Etat, dans des logements privés ou sociaux sous loués à leurs occupants.
3. Accueil en pension de famille (maison Saint Fort).
4. Intermédiation locative hors conventions publiques en logements privés dite « quatrième voie »

Le nombre de familles (ou de « ménages » pour reprendre le vocabulaire des statisticiens) que notre association a accompagné est resté stable en 2018, avec 102 familles. La quatrième voie passée de 4 à 8 ménages

Pour des raisons historiques deux ménages restent en sous location depuis plusieurs années malgré l'achèvement des mesures les concernant (sous locations anciennes).

HH 33 logeait ainsi, en février 2019, 107 personnes au titre des sous locations, 55 dans les logements diffus de la Foncière, 18 à la Maison Saint Fort, et 22 au titre de la quatrième voie soit un total de 200 personnes, dont 60 enfants.

Les locataires des logements diffus de la Foncière

Sur les 28 logements propriété de la Foncière H&H, répartis sur une quinzaine de sites de la Métropole Bordelaise (parmi lesquels, en 2018, un studio en donation au cœur de Bordeaux), 24 sont occupés par des locataires titulaires d'un bail de droit commun (loi de 1989), dont la gestion est confiée au Cabinet Lancelot. Trois font l'objet de conventions d'occupation temporaire à des ménages en sous-location (deux au titre des mesures de médiation locative et un dans le cadre de la 4^{ème} voie) et un dernier est inoccupé en raison de travaux d'entretien

22 des logements girondins de la Foncière font encore l'objet d'un droit de réservation au bénéfice d'Alliance Territoires (ex 1% logement) : les occupants sont des salariés à faible revenu proposés par cet organisme. Ces conventions, dont la durée était de 25 ans, arrivent progressivement à échéance : 3 se sont éteintes en 2018, 4 disparaîtront en 2019, redonnant au Mouvement une liberté de gestion non exclusive de partenariats avec Alliance Territoires. La mobilité des occupants de ces logements reste faible : trois départs et autant d'arrivées en 2018 ; deux sur contingents de réservation et un pour la quatrième voie.

Les familles bénéficiant de mesures d'intermédiation locative.

Il s'agit de ménages, orientés vers la sous-location par le « service intégré d'accueil et d'orientation » (SIAO), sur proposition des services sociaux de proximité, selon des critères définis par le plan départemental d'aide au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées, qui cumulent généralement des difficultés financières et d'insertion sociale. L'association est financée pour la mise en œuvre de cinquante mesures de ce type : 45 par le FSL (35 sur le territoire de la Métropole et 10 sur le sud Gironde) et 5 par l'Etat. En fin d'année 2018, l'objectif n'était pas tout à fait atteint, 48 familles émergeant à ces mesures. Au total, 11 sous location en intermédiation se sont achevés en 2018 (10 mesures FSL, 1 mesure Etat) et 5 ont débuté (3 FSL et 2 Etat).

Quatre arrivées se sont faites dans le parc privé et une seule dans le parc social. Le rythme des arrivées s'est heureusement accéléré début 2019, avec trois nouveaux ménages au cours des deux premiers mois dont deux accueillis dans le parc social.

Les situations difficiles que connaissent la plupart de ces familles ont pour effet que la durée moyenne des sous locations en cours ne diminue pas : elle est d'environ trois ans et demi. Deux familles sont accompagnées par H&H Gironde depuis plus de 10 ans.

L'achèvement des mesures d'intermédiation donne lieu à glissement dans un peu plus de la moitié des cas. Dans le cas contraire, il s'agit soit d'un relogement par suite d'évolution des besoins de la famille ou de la reprise du logement par le propriétaire, soit d'un départ volontaire (parfois d'un abandon sans préavis), soit d'un départ demandé par l'association du fait de l'impossibilité d'obtenir du sous-locataire le respect de ses obligations. Dans certains cas, ces départs sont obtenus à l'amiable. En 2018, trois procédures d'expulsions ont dû être engagées.

Quatrième voie

L'association affecte évidemment en priorité les logements disponibles à la mise en œuvre des mesures d'intermédiation qui lui sont confiées par le FSL et par la DDCS. Elle a pu cependant attribuer à des ménages accueillis dans le cadre de la quatrième voie quatre logements privés et un logement de la Foncière qui ne convenaient pas aux ménages bénéficiant de mesures d'intermédiation alors proposés par le SIAO. Compte tenu d'un départ, le nombre des ménages accompagnés en quatrième voie était de 8 en fin d'année contre 4 un an plus tôt. Six ménages supplémentaires ont été accueillis au cours des premiers mois de 2019. C'est très encourageant mais encore loin de l'objectif de 20 familles que l'association s'était fixé à l'horizon 2020.

Les résidents de la Maison Saint Fort

. Aménagée pour recevoir 23 ménages dont 2 couples, la Maison Saint Fort n'accueille depuis quelques années que des adultes isolés. Si la durée du séjour n'est pas limitée, les départs ont cependant été nombreux en 2018 : il y en a eu 6 (4 en 2017), dont trois pour l'accès à un logement de droit commun, ce qui constitue une issue heureuse pour un établissement qui cherche, chaque fois que possible, à réinsérer ses pensionnaires dans la vie normale. Il y a eu aussi un départ en EPAHD en adéquation avec les vœux de l'intéressé, et malheureusement, deux retours au mode vie antérieur pour des pensionnaires qui ne se sont pas adaptés au mode de vie de l'établissement.

En fin d'année 2018, en raison de ce rythme de rotation élevé, deux des 21 logements attendaient d'être pourvus : l'accueil de nouveaux résidents nécessite en effet une

phase préparation pour s'assurer de l'adhésion de l'intéressé au mode de vie de l'institution.

Situation familiale

Les publics accueillis dans le cadre de mesures d'intermédiation sont pour moitié des adultes isolés, presque exclusivement des hommes (21 sur 24). On compte aussi 17 familles monoparentales (toujours des femmes avec enfants), 8 couples avec enfants et 1 seul couple sans enfants.

Tous les résidents de la Maison Saint Fort sont des adultes isolés avec, de façon sensiblement constante 2/3 d'hommes. Dans les faits, les personnes qui y sont admises ont généralement plus de 40 ans, alors que les sous locataires sont, en général, plus jeunes.

Les familles avec enfants sont prioritaires pour les pouvoirs publics et pour les réservataires. De fait, elles sont particulièrement nombreuses dans les logements de la Foncière.

Ressources

Comme les années précédentes, les minima sociaux et l'aide personnalisée au logement constituent les principaux revenus des personnes accueillies par HH 33. Les travailleurs sociaux de l'association et, avant eux, ceux des services qui les avaient pris en charge veillent à ce qu'ils obtiennent toutes les prestations auxquelles ils ont droit. On note une proportion élevée de bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé, particulièrement à la Maison Saint Fort. Quelques ménages émargent à plusieurs régimes, notamment AAH ou RSA, allocations de chômage.

La mise en place de la réduction de loyer de solidarité dans le parc HLM a suscité quelques difficultés pour les sous locataires lorsque le bailleur social était bénéficiaire du tiers payant de l'APL, ce qui était la règle pour ces bailleurs jusqu'à l'automne 2017 : une baisse d'APL leur a été imputée à tort. La régularisation s'est avérée laborieuse et n'était pas terminée en mars 2019. Deux autres sous locataires d'origine étrangère ont vu leur APL suspendue en raison de difficultés liées à leur statut, obligeant l'association à faire l'avance des sommes correspondantes.

Le quart des sous-locataires occupent un emploi, généralement à temps partiel.

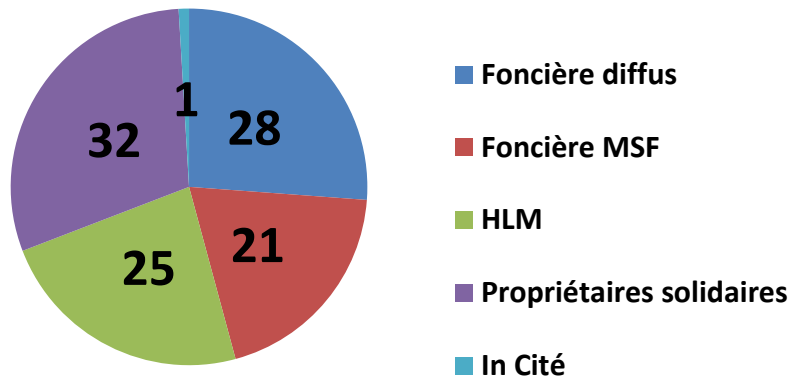
Les situations des locataires de la Foncière sont généralement moins dégradées.

Les logements

Les logements utilisés

Le volume d'activité de l'Association est naturellement conditionné par le nombre de logements mobilisés dans les parcs privés et publics ou dans celui de la Foncière.

Origine des logements



Logements HLM

En fin d'année 2018, notre association louait 25 logements sociaux : 10 à Gironde Habitat, 5 à Aquitanis, 2 à Claisienne, 4 à Domofrance, et un chacun à Coligny, Foncière H&H, Foyer de la Gironde et Mésolia. Un seul nouveau logement HLM a été mobilisé en 2018.

Les logements loués à des bailleurs HLM appartiennent généralement aux catégories très sociales (PLAI, PLATS...) dont les loyers, particulièrement bas, sont accessibles

aux titulaires de minima sociaux pour des surfaces relativement confortables. Sur la Métropole, les loyers sont souvent compris entre 5,50 et 6,50 €/m²/mois, soit 264 € pour un T2 de 47 m² ou 470 € pour un T4 de 81 m². Les charges locatives sont en sus.

Logements Foncière

Le parc Girondin de la Foncière s'est enrichi d'un studio qui lui a été donné rue de la Vieille Tour, au centre de Bordeaux. Il se compose désormais de 21 logements à la maison Saint Fort et 28 en diffus sur le territoire de la Métropole. Les logements du diffus sont loués à des tarifs particulièrement bas. Tous les logements de la Foncière sont conventionnés en logement très social. Dans le parc diffus les loyers sont équivalents à ceux du parc HLM très social voire un peu plus bas. A titre d'exemple un studio à Saint Michel est loué 166 €/mois.

Les loyers payés par les résidents de la Maison Fort couvrent, sur une base forfaitaire, les charges locatives (chauffage, eau, électricité...) et les coûts liés aux locaux communs. Ils sont plus élevés que pour les logements de droit commun (430 €/mois pour un T1bis) mais les occupants bénéficient d'une APL majorée.

Logements privés loués en vue de la sous location.

Au 31 décembre 2018, notre association louait 33 logements privés, soit 6 de plus qu'un an auparavant. Ce progrès résulte d'une prospection plus dynamique, auprès notamment de la chambre des notaires et de l'union des propriétaires (UNPI Gironde) ainsi que des actions de communications du Mouvement. Il est facilité, depuis mai 2017 (dispositif « Cosse »), par l'amélioration des avantages fiscaux consentis aux propriétaires qui louent à un organisme agréé d'intermédiation tel que H&H 33 : le loyer plafond a été augmenté, l'abattement fiscal sur le revenu locatif porté de 70 à 85%.

Malgré cette progression, le nombre de logements privés mobilisés reste insuffisant pour faire face aux besoins - et aux capacités d'intervention - de notre association sur la Métropole.

12 des logements privés loués par H&H 33 sont conventionnés avec l'ANAH pour des loyers sociaux ou très sociaux équivalents aux loyers HLM. Ces loyers sont un peu plus bas sur le Sud Gironde que sur la Métropole.

21 logements ne sont pas conventionnés. Il s'agit, soit, pour moitié environ, de très petits logements (studio de moins de 25 voire 20 m²) loués aux prix du marché sur la Métropole, pour environ 300 Euros/mois, soit de logements plus spacieux, loués à des prix « intermédiaires » ou « sociaux », que les propriétaires, pour des raisons diverses, n'ont pas souhaité conventionner. Les logements au prix du marché sont attribués en

tenant compte du reste à vivre des occupants une fois payés la redevance d'occupation et les charges.

Lorsque l'occupant est accueilli dans le cadre de la quatrième voie, le montant de la redevance d'occupation payée par le sous-locataire est supérieur au loyer que l'association verse au propriétaire. La marge ainsi dégagée contribue au coût de gestion. Elle est négociée avec le propriétaire et reste compatible avec le respect des conventions ANAH.

44 % des logements privés loués par H&H Gironde sont des T1 ou des T2.

Les projets immobiliers

Conformément aux orientations de sa feuille de route Habitat et Humanisme Gironde a cherché à développer le parc immobilier du Mouvement sur le territoire de la Métropole Bordelaise. La recherche d'opportunités s'est poursuivie activement, tant auprès des propriétaires privés solidaires du mouvement que des vendeurs institutionnels, dans un contexte de marché immobilier toujours très défavorable en matière de charge foncière. Plusieurs projets ont été étudiés, avec des promoteurs partenaires du Mouvement, notamment un partenariat - infructueux- pour répondre à un appel à projets sur un îlot de l'opération Euratlantique. Par rapport aux années précédentes, les collectivités territoriales se sont montrées plus circonspectes quant à l'insertion urbaine des projets et à leur acceptation par le voisinage. Cette prudence, qui ne vise pas sphériquement Habitat et Humanisme à conduit à renoncer à plusieurs projets dont le financement aurait été possible. Aucune opération n'a été finalisée en 2018, mais plusieurs font l'objet de discussions actives au cours du premier semestre 2019 avec des espoirs raisonnables de succès :

- Achat au promoteur AQPRIM de trois logements en diffus, à proximité du Pont de la Maye, à Villenave d'Ornon. Il s'agit de la VEFA, au prix réglementé par la Métropole, du quota de logements « article 55 », d'une petite opération immobilière. La transaction sera finalisée au cours de l'été, une fois purgés les recours contentieux éventuels.
- Négociation d'un bail à réhabilitation sur un immeuble appartenant à la commune de Talence en vue de sa réaffectation à une pension de famille ou une résidence bigénérationnelle.

En outre, les initiatives prises au niveau du Mouvement pourraient permettre un développement de sa présence en Gironde :

- Partenariat avec CEDRUS Partners, société de conseil en investissement financier qui, avec la banque SwissLife, crée un fonds immobilier à impact (objectif 300 M€) composé de 80% d'immobilier classique et 20% d'immobilier très social dont 10% pour le SAMU Social (Paris) et 10% pour Habitat et Humanisme (soit 30 M€) dont une partie sera fléchée sur la ville de Bordeaux et mis à disposition de l'association gratuitement, pendant 10 à 15 ans. Avec l'aide de l'association, CEDRUS prospecte actuellement l'acquisition d'immeubles à construire sur la Métropole Bordelaise. Les transactions devraient être finalisées au cours de l'été 2019 en vue d'une livraison deux ans plus tard. Les immeubles acquis seraient gérés par H&H Gironde pour l'insertion par le logement de personnes en difficulté. Ils devraient être rendus en parfait état d'entretien et libres d'occupation à l'échéance du fonds, à charge pour l'association de provisionner le produit des redevances d'occupation pour financer les relogements et les travaux alors nécessaires.
- La « Pierre angulaire » qui, au sein du Mouvement, gère une quarantaine d'EHPAD est en contact avec une municipalité de la Métropole sur un projet de réalisation d'une résidence autonomie.
- Enfin le « pôle réfugiés », qui aménage et gère des centres d'hébergement pour les demandeurs d'asile et des dispositifs d'insertion pour les personnes auxquelles ce droit a été reconnu, cherche également à monter en Gironde une structure d'accueil et d'insertion professionnelle pour des réfugiés en sortie de CADA. Des contacts en ce sens ont été pris avec la DDCS.

L'accompagnement

Généralités

Une très large part de l'activité des salariés et des bénévoles d'Habitat et Humanisme Gironde est consacrée à l'accompagnement des familles logées par l'intermédiaire de l'Association. Cet accompagnement est adapté par ses soins aux besoins de chaque famille et à son statut d'occupation.

H&H Gironde emploie deux conseillères en économie sociale et familiale qui se consacrent à l'accompagnement social des familles en sous-location et deux hôtes de maison qui animent la Maison Saint Fort.

En complément de cet accompagnement, inhérent aux mesures de médiation et d'intermédiation locative et à l'accueil en pension de famille, assuré par des travailleurs sociaux, des bénévoles proposent aux sous locataires des interventions de nature à stabiliser ou à recréer du lien social, telles que des rencontres amicales pour simplement échanger, une entremise pour faciliter des contacts avec le voisinage ou le réseau associatif, voire l'organisation de sorties récréatives ou culturelles... Des bénévoles bricoleurs forment et encouragent les résidents à l'entretien de leur logement et aux économies d'énergie ; ils contribuent en tant que de besoin à la remise en état du logement après le départ de l'occupant.

Ces prestations bénévoles sont les seules dont bénéficient les familles accompagnées dans le cadre de la quatrième voie.

D'autres bénévoles assurent l'animation d'ateliers collectifs à la Maison Saint Fort.

Au total, 47 bénévoles ont contribué activement à l'accompagnement en 2018, soit six de plus que l'année précédente. 5 d'entre eux se consacrent aux résidents du Sud Gironde où notre association cherche à conforter son implantation.

Le démarrage du plan logement d'abord

L'année 2018 a vu l'implication du Département de la Gironde et de Bordeaux Métropole dans la réponse apportée à un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

intervenue en 2017, pour une mise en œuvre accélérée et expérimentale du plan Logement d'abord destiné à simplifier le parcours résidentiel des personnes sans domicile grâce à un effort de captation fortement développé de logements privés et à la mise en œuvre auprès des personnes prises en charge d'un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé.

A ce jour, les dispositifs existants (FSL, SIAO, mesures subventionnées...) n'ont pas été significativement modifiés mais de nombreuses réunions de travail, auxquelles H&H Gironde a participé avec assiduité, ont préparé la mise en œuvre locale du plan. Les orientations en cours d'adoption s'articulent entre :

- La création de pensions de famille supplémentaires, réparties sur la Métropole et le reste du Département,
- La création d'une plateforme d'accompagnement chargée de construire les accompagnements personnalisés des personnes sans domicile qui lui seront orientées par le SIAO. Ces mesures, à caractère pluridisciplinaire et en plus grand nombre que par le passé, devraient compléter en tant que de besoin l'accompagnement social lié au logement par des mesures appropriées à chaque situation.
- La mobilisation de logements privés bénéficiant d'aides de l'ANAH complétées en tant que de besoin par les collectivités territoriales, pour accueillir de façon diffuse les personnes concernées. Une plateforme de captation reposant sur les agences immobilières sociales existantes (SOLIHA et AL du Prado) dont les moyens seront adaptés est chargée de capter ces logements auprès des propriétaires privés et d'en assurer l'affectation aux gestionnaires des mesures de mandat de gestion (elles-mêmes) ou de sous-location qui seront préconisées par la plateforme d'accompagnement.

Comme évoqué plus haut, H&H Gironde s'efforce, dans un contexte défavorable en matière de cherté du foncier, de monter, avant la clôture de l'appel à projet pour 10 000 places de pension de famille, des projets pour la création par le Mouvement d'un ou deux établissements supplémentaires, sur le modèle de la maison Saint Fort et de développer le parc de logements Foncière en diffus.

L'association entend aussi participer au développement de l'intermédiation locative dans le cadre de ce plan et a déposé une demande à cet effet. La

mission confiée à la plateforme de captation est susceptible d'abonder l'offre de logements utilisables pour l'intermédiation mais ne devrait pas dispenser notre association de continuer à prospecter auprès des bailleurs sociaux et des propriétaires solidaires, notamment pour les besoins de la quatrième voie.

Familles logées par la Foncière

La plupart de ces familles sont titulaires d'un bail de droit commun et beaucoup d'entre elles, suffisamment stabilisées, ne nécessitent pas ou ne désirent pas un accompagnement régulier. Aussi ne font-elles pas l'objet d'un accompagnement systématique mais plutôt d'un suivi, permettant, en cas de besoin, la réactivation d'un accompagnement plus soutenu par nos bénévoles.

Familles en sous location dans le cadre de missions d'intermédiation pour le compte du FSL ou de la DDSCS

Conformément au cahier des charges des missions, ces familles bénéficient d'un accompagnement social lié au logement par les conseillères en économie sociale et familiale salariées de l'Association. Des bénévoles peuvent également intervenir en soutien dans le cadre d'une relation à caractère empathique qui est proposée. Parmi eux, les bénévoles « bricoleurs » tiennent une place importante. Ils s'efforcent d'obtenir la participation active du sous-locataire et évitent autant que possible de faire à sa place. Il peut s'agir de menues réparations à la charge du locataire mais aussi de la réfection des finitions (peintures, papiers peints...).

Ces soutiens bénévoles comportent une grande part d'écoute. Lorsque qu'une aide spécifique est nécessaire, notamment pour le retour à l'emploi ou le soutien scolaire, les bénévoles de H&H 33 recherchent le partenariat d'associations spécialisées.

L'accompagnement des résidents de la Maison Saint Fort

Deux hôtes de maison à plein temps, sont chargées sous la houlette du bénévole référent, d'accueillir les nouveaux entrants, d'animer la vie de la maison, d'assurer respect du règlement intérieur, de veiller au bon entretien

des locaux, et d'entretenir les relations avec les référents sociaux... L'accompagnement prend la forme d'animations collectives largement prises en charge par les bénévoles et de sorties culturelles, sportives... organisées avec les hôtes de maison. Le personnel de la Maison travaille en partenariat avec les services médicaux et sociaux en charges des pathologies et des problèmes spécifiques des résidents. Les actions mises en œuvre les années passées se sont poursuivies notamment avec des ateliers de dessin, de bricolage, de cuisine, de musique, d'Anglais, d'informatique, des activités sportives... qui réunissent chaque semaine de trois à huit résidents chacun. Depuis octobre 2015, une gazette interne fait le lien entre les salariés, les bénévoles et les résidents. Ceux-ci contribuent à sa production.

Des repas conviviaux sont organisés régulièrement, souvent avec les bénévoles. Le pique-nique de printemps, le repas de Noël, sont des moments forts de l'année de même que le repas d'Halloween qui permet aux résidents, grimés pour l'occasion, de rencontrer des habitants du quartier.

L'accueil à la maison relais est sans limitation de durée mais, une à deux fois par an, chaque résident est appelé à un entretien individuel destiné à faire le point sur ses aspirations, les avancées de son projet de vie et ses perspectives. Les hôtes de la maison accompagnent les résidents dans leurs projets de relogement et d'emploi et l'adaptent aux besoins et aux capacités d'autonomie de chacun.

L'accompagnement des résidents accueillis dans le cadre de la quatrième voie.

Cet accompagnement est exclusivement bénévole. Pour la plupart des familles accueillies, il est principalement dirigé sur l'accès ou le retour à l'activité. L'une d'entre elles justifie cependant un « coaching » plus soutenu tant sur la gestion budgétaire, l'investissement et l'entretien du logement que sur l'exercice de la parentalité.

La vie de l'Association

Gouvernance

- L'**assemblée générale annuelle** s'est tenue le 17 mai 2018 dans les locaux de l'UNPI Gironde qui nous avait aimablement accueillis. 161 adhérents dont 101 à jour de leur cotisation ont été convoqués. 30 étaient présents, 31 avaient donné pouvoir.
- Le **conseil d'administration** s'est réuni quatre fois : 08/02, 26/04, 07/06, 15/11.
- Jean-Pierre Deroudille, décédé, Patrick Bouvet de la Maisonneuve, Alain le Leap et Hervé Lhoumeau ont quitté le conseil d'administration alors que Paul Agius, René Dupoirion, Chantal Le Gall, Luc Mesnard, et Bernard Paquier ont été élus pour un premier mandat. La Société Saint Vincent de Paul est désormais représentée par Martine Traissac.
- Le **bureau** de l'Association a été renouvelé par le conseil d'administration réuni le 7 juin 2018. Yves Massenet a souhaité se retirer et a été remplacé par Vincent Delouette. Sa composition étant :
 - *Jean-Marc-Hamon, président,*
 - *Christian Gibaud, trésorier,*
 - *Christian Pitié secrétaire,*
 - *Dominique André, Caroline Bernard-Bordes, Vincent Delouette, Jacky Lyon, Anne Vergniaud, membres*

Le bureau s'est réuni à 10 reprises : 11/01, 08/02, 08/03, 05/04, 03/05, 28/06, 06/09, 04/10/, 06/11, 13/12

- Les bénévoles et salariés responsables d'activités se sont réunis en **groupe opérationnel** les 08/03, 08/10 et 13/12.
- La coordination est assurée par diverses **commissions et groupes de travail**, notamment une commission de la gestion locative adaptée qui se réunit tous les mois.
- La maison Saint Fort est dotée d'un comité de suivi, consultatif, qui réunit, périodiquement les principaux partenaires et d'un conseil de maison qui permet d'échanger avec les résidents de traiter des problèmes de

fonctionnement, de valoriser les initiatives et, si besoin, d'arbitrer et d'apaiser les conflits.

- A la demande du président, en accord avec le Bureau, l'association a été auditée par les chargés de mission de la fédération H&H en février 2018. Les recommandations portaient notamment sur la poursuite des projets immobiliers, la fidélité aux valeurs du mouvement en matière d'accompagnement bénévole (développement de la quatrième voie), la communication interne partiellement conditionnée par la recherche de nouveaux bureaux plus fonctionnels... L'Association s'est efforcée de les mettre en œuvre après les avoir présentées le 8 mars à un bureau élargi aux bénévoles du groupe opérationnel.
- La nouvelle directrice des services de la Fédération, Céline Beaujolin a rendu visite à H&H Gironde le 9 novembre, dans le cadre d'une tournée des associations locales. Les membres du bureau et les salariés ont été associés à des échanges de vue sur la situation locale. Céline Beaujolin a visité le siège aux Aubiers, la Maison Saint Fort et l'immeuble des Allamandiers.

Les arrivées et les départs

Les salariés

- Une conseillère en économie sociale et familiale a dû subir plusieurs arrêts de travail, à partir de l'été. Une intérimaire a été recrutée en octobre pour un contrat de quatre mois qu'elle n'a pas renouvelé, ayant trouvé entre temps un emploi en CDI. Une autre intérimaire a été recrutée en mars 2019.
- Au total, l'effectif salarié de l'Association est demeuré stable avec deux conseillères en économie sociale et familiale, une hôtesse et un hôte de maison pour la Maison Saint fort, une responsable de gestion locative adaptée, une secrétaire et une comptable, soit sept personnes.

Les bénévoles

- La croissance de l'effectif des bénévoles s'est poursuivie en 2018 : ils étaient 60 en fin d'année, soit cinq de plus qu'un an auparavant. En outre, 7 candidats étaient dans l'attente d'une mission.
- Près de 60 personnes ont fait acte de candidature et participé à un entretien préalable après avoir connu Habitat et Humanisme par leur entourage, la communication organisée par le Mouvement ou des manifestations locales telles que Cap Associations. Une petite vingtaine a persévéré et reçu une mission au sein de l'Association, faisant d'eux des bénévoles actifs.

- 9 bénévoles ont quitté l'association, parmi lesquels elle déplore deux décès : Jean-Pierre Deroudille, en février et Emmanuel de la Ville, en juin. En outre deux membres du bureau ont dû suspendre leur activité pour raisons de santé. Avec presque deux fois moins de départs qu'en 2017, la population des bénévoles s'est ainsi quelque peu stabilisée.
- 20 bénévoles sont en position de responsabilité en tant que référents d'un domaine d'activité ou de participation au bureau de l'association. La plupart d'entre eux déclarent consacrer plus de 200 heures par an à ces activités
- L'activité de l'association a été pénalisée par le manque de spécialistes de la communication : la fonction de référent de ce domaine est restée vacante toute l'année, obligeant H&H Gironde à renoncer à une manifestation fêtant ces 25 années d'existence.
- L'accompagnement reste l'activité qui mobilise le plus grand nombre de bénévoles, ce qui est conforme aux valeurs du Mouvement. Les accompagnants chargés de créer du lien social suivent généralement un ou deux ménages. Ceux dont la mission est thématique (bricoleurs, formateurs...) interviennent, souvent de façon collective, auprès d'un plus grand nombre de résidents. En 2018 le pilotage de cette activité a été quelque peu perturbé par les problèmes de santé des référents et d'une CESF. Cela a contribué à aggraver les impayés de loyer.
- L'activité de relais financier, orientée vers la mobilisation de donateurs et de mécènes s'est structurée en 2018. Quatre bénévoles s'y consacrent assidument de façon coordonnée. Leur action a certainement contribué au niveau élevé des dons dont notre association a bénéficié.
- Le pôle immobilier a lui aussi été renforcé avec l'arrivée d'un bénévole expérimenté, ancien directeur de société d'économie mixte.
- Les jeunes retraités restent majoritaires dans les recrutements mais l'on observe un relatif rajeunissement. Cependant, la parité ne progresse pas : il n'y a toujours que 30% de femmes parmi les bénévoles.

Bientôt de nouveaux bureaux

Une propriétaire solidaire de notre association va lui louer un grand appartement situé 1 cours Saint Louis à Bordeaux pour y implanter les bureaux de l'association. Ceux-ci se trouvent actuellement Cité des Aubiers, dans un local loué par DOMOFrance que l'association devait quitter à

l'engagement des travaux de rénovation sur le site de la dalle des Aubiers initialement programmés en début 2020.

Le déménagement aura lieu vers la fin du mois de juin. Les nouveaux bureaux seront plus spacieux et plus accessibles que les anciens, au prix d'un loyer qui, quoique modéré par rapport à l'emplacement et aux tarifs du marché, sera plus élevé que celui des bureaux actuels.

Animation de l'Association

Conformément à sa feuille de route HH 33 a poursuivi, en 2018, ses efforts pour développer les contacts, réunions et échanges entre ses membres de façon à renforcer la cohésion et l'efficacité de l'action. Outre les diverses commissions nécessaires à la gestion quotidienne, on peut citer :

- Vœux du président et « galette des rois » le 11 janvier,
- Journée d'intégration des nouveaux bénévoles le 7 février
- Groupe opérationnel : les responsables de domaines d'activité, bénévoles et salariés, se réunissent pour la matinée à la maison Saint Fort pour échanger sur les activités de l'Association. Un repas pris en commun contribue à la convivialité. Une réunion du bureau a lieu en suivant. Trois réunions de ce type ont eu lieu en 2018.
- Lancée en juin 2016, la newsletter « Fréquence HH33 » est désormais une institution qui vient de publier son numéro 26. Elle est diffusée à tous les salariés et bénévoles de l'Association dont elle constitue le journal interne. 8 numéros sont parus en 2018. La maison Saint Fort est dotée de sa propre gazette.
- Les repas de bénévoles sont devenus des moments d'échange importants. Il y en a eu 6 en 2018. Ils ont lieu désormais à la maison Saint Fort sous la forme « auberge espagnole », sauf une manifestation de début d'été, au domaine du Pinsan à Eysines, à laquelle les salariés et les conjoints sont invités. Chaque fois que possible, ces repas suivent une réunion de groupe opérationnel.
- 12 décembre : Noël des enfants des familles accueillies

On notera aussi de nombreuses réunions de formation et d'échange à caractère technique, notamment des rencontres régulières entre les bénévoles accompagnants et un psychologue. Régulières en début d'année, ces réunions se sont un peu espacées par la suite en raison de l'indisponibilité des référents.

Salariés et de bénévoles participent régulièrement à des formations ou à des journées d'échange organisées au siège du Mouvement à Lyon-Calluire ou à Paris. 5 accompagnants et accompagnés de H&H Gironde ont notamment participé à un séminaire à Paris, en octobre.

Les 23 et 24 janvier 2019 le président et trois bénévoles de l'association ont participé aux assises du Mouvement qui ont réuni 300 personnes à Paris sur le thème : « Faire route ensemble ».

à l'échelle de quartiers en mobilisant les réseaux de connaissance de bénévoles locaux. La première a eu lieu à Talence le 6 novembre, une autre à Pessac le 4 Février, puis à Bordeaux en mars 2019. Cette formule a rencontré un succès encourageant et sera renouvelée sur d'autres sites.

Communication externe

- Habitat et Humanisme Gironde entretient des relations suivies avec ses partenaires institutionnels tels que l'Etat (DDCS), le Département, la Métropole, la ville de Bordeaux, les bailleurs sociaux... L'Association participe notamment aux réunions de coordination organisées par le FSL à l'intention des opérateurs d'accompagnement, aux groupes de travail pour la mise en œuvre du plan logement d'abord, aux manifestations organisées par des mouvements dont les objectifs convergent avec ceux d'Habitat et Humanisme, assiste aux journées départementales de l'habitat... Plusieurs représentants de ces partenaires ont, de leur côté, visité la Maison Saint Fort au cours de l'année 2018.
- L'association reste en contact avec les promoteurs immobiliers partenaires du Mouvement, susceptibles de lui proposer sur la Métropole des VEFA de logements « article 55 », ou des partenariats pour répondre à des appels à projet. Comme indiqué plus haut un projet est en bonne voie sur Villenave d'Ornon.
- Divers supports écrits ont été produits, dont un « journal » diffusé lors de l'assemblée générale.
- H&H Gironde a participé activement à la manifestation de lancement de la signalétique du Mouvement : « tous bâtisseurs de liens » en organisant une exposition de photographies au marché des Douves du 19 au 25 juin. Plusieurs de ses bénévoles salariés et résidents figurent sur les photos sélectionnées au niveau national.
- Cependant, faute de référent disponible pour la communication externe, l'association n'a pu s'associer à l'action « l'heure solidaire » en octobre ni organiser de manifestation pour fêter son 25^{ème} anniversaire.
- Des réunions destinées à faire connaître l'association, à attirer des bénévoles des propriétaires solidaires et des donateurs ont été organisées